



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur Robson PAULO DA SILVA demeurant Rue du Chêne 6 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé Avenue Laboule, 77 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section D n°466Y13.

La demande vise les travaux suivants : **Régularisation de deux appartements, et présente les caractéristiques suivantes : Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :**

- Le nombre d'emplacement de stationnement par logement ;
 Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).
 La demande implique la dérogation suivante aux normes du guide régional :
 Travaux non conformes au chapitre 4 du Règlement général sur les bâtiess relativs à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou parties de bâtiments ouverts au public ou a usage collectif par les personnes à mobilité réduite
 Elle doit donc être soumise à enquête publique (article D.IV.40 du CoDT).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40** - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34.**

L'enquête publique est ouverte le 18 novembre 2024 et clôturée le 02 décembre 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 2024-120 PAULO DA SILVA.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 02 décembre 2024 à 9:00 à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous. L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.